



Rue du Champ de Courses  
76370  
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2024

Date de convocation : 19/11/2024

Date d'affichage : 19/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

**Etaient présents :** Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Alain NOEL, Martine BUISSON, Pascal CAILLY, Stéphanie LEVILLAIN, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Jonathan DESGROISILLES, Alain DEHAIS, Florence COSSARD, Dominique CATEL

**Etaient Absents :** Gilbert BAUDER a donné pouvoir à Alain RASSET  
Armelle POIRIER, excusée  
Véronica TROGLIA

Mme Martine BUISSON a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	15
Pouvoirs	1
Votants	16

**OBJET :**

**TARIFS 2024 - 2025 POUR CONCESSION CAVURNE - CIMENTIERE**

Monsieur le Maire explique avoir été sollicité par la famille d'un défunt, pour des emplacements de cavurnes, dans le cimetière communal.

En effet, le cimetière est actuellement doté de plusieurs columbariums ainsi que de 8 emplacements cavurnes entièrement conçus et identiques les uns aux autres, ne permettant pas aux familles de créer un espace personnel à leur défunt.

L'idée était donc de réaliser un espace funéraire dédié aux familles ayant opté pour la crémation tout en leur permettant de réaliser un monument selon leurs souhaits.

Un espace pouvant accueillir aujourd'hui 40 emplacements a donc été créé et pourrait être étendu si besoin, en fonction des demandes des familles.

Il est donc nécessaire d'établir un tarif correspondant à ces nouvelles concessions.

Pour rappel, les tarifs 2025 délibérés lors du Conseil Municipal du 22 juillet 2024 sont les suivants :

**Concession cave-urne :**

LIBELLE	CAPACITE	30 ANS	50 ANS
1 emplacement	4 urnes diam 22 cm	820.00 €	1 220.00 €

**Concessions cimetière :**

Concession cinquantenaire (1 ou 2 personnes) : 204.00 €

Concession cinquantenaire (3 personnes) : 266.00 €

Concession trentenaire (1 ou 2 personnes) : 136.00 €

Concession trentenaire (3 personnes) : 170.00 €

Monsieur le Maire estime qu'il est primordial de partir sur un tarif équivalent aux concessions cimetière, l'ensemble des frais lié à la crémation restant à la charge des familles (caveau, monument...)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- D'établir le tarif suivant des concessions cavurne - cimetière pour les années 2024 et 2025 :
  - Concession cinquantenaire (capacité 4 urnes) : 266 €
  - Concession trentenaire (capacité 4 urnes) : 170 €

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20241125-65-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2024

Affichage : 06/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation